

Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation
Herausgeber: Société jurassienne d'émulation
Band: 76 (1973)

Artikel: La famille Simon : une famille de notables à la Franche-Montagne des Bois
Autor: Viatte, Auguste
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-684894>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une famille de notables
à la Franche-Montagne des Bois

LA FAMILLE SIMON

par Auguste Viatte

INTRODUCTION

Nous connaissons mal l'histoire de la Franche-Montagne. La plupart de ceux qui s'en sont occupés étaient des ecclésiastiques, qui compulsaient les registres de leur paroisse. On en rapporte l'impression fautive d'une théocratie où le curé faisait la loi. En réalité les communautés d'habitants ont toujours précédé les paroisses. Elles s'administraient par un jeu d'institutions assez démocratiques, dont Louis Brahier, Virgile Rossel, Gustave Amweg nous ont donné l'analyse. Le bailli représentait « la Seigneurie », c'est-à-dire le prince-évêque ; il appartenait à l'une de ces familles aristocratiques, sans attaches locales, parmi lesquelles se recrutait celui-ci, qui, prince du Saint-Empire, devait justifier de sa noblesse ; lorsqu'un de leurs enfants venait à se marier, toujours avec un conjoint de même condition, le registre lui consacre une page entière. Mais l'autorité concrète était exercée par un notable, le maire nommé à vie, les maîtres-bourgeois choisis pour une période plus limitée : ceux-là ont droit à la demi-page, le menu fretin se contentant de quelques lignes ; ce sont des hommes de loi, le plus souvent des notaires ; c'est ainsi que la famille Simon a gouverné la Franche-Montagne, de père en fils, pendant la même durée que les Bourbons ont gouverné la France.

J'ai été amené à l'étudier par une curiosité familiale, mon arrière-grand-mère ayant été sa descendante. Et je ne parlerai pas, ici, de son rôle officiel : il y faudrait d'autres recherches, qui s'étendraient à toute l'histoire régionale. Je m'en tiens d'autre part à la seule lignée venue des Breuleux à Saignelégier : le nom est très répandu, dans toutes les régions de langue française ; l'académicien Pierre-Henri Simon venait de la Saintonge, il y a des Simon en Franche-Comté, il y en a d'autres que les miens à la Franche-Montagne, sans compter les Sémon de Montfaucon ; l'homonymie ne signifie pas une parenté. Ceux des Breuleux apparaissent dès le XVe siècle : d'après les notes que M. André Rais a eu la complaisance de me communiquer, on y trouve en 1444 Thiébaud, fils de Jean Simon ; en 1491, Jean-Perrin Symon ; en 1594, Thiesclin-Jean Simon ; en 1507, Jean-Pierre Symon ; en 1520, Pierre Symon ; en 1529, 1534 et 1539, Humbert Symon ; en 1533, Jean-Humbert Symon (peut-être le même ?), et ses fils, Jean et Jeune-Jean la même année ; le premier de ces fils est sans doute Jean Simon dit le Vieux, qui est ambourg en 1541 (Archives, B 239/3) ; en 1546, on rencontre Thevenin Symon. A la fin du siècle, Ursanne Simon occupe déjà des fonctions importantes : mentionné dès 1562, il est maître-bourgeois en 1588 et, en cette qualité, il figure en 1595 parmi les signataires du traité de Delémont qui codifie les libertés de la Franche-Montagne.

PIERRE SIMON ET LA FAMILLE RICHARD-GUENIN

Pierre Simon, né aux Breuleux en 1585 ou 1586, s'est établi à Saignelégier comme maître d'école et est mentionné pour la première fois, avec ce titre, dans un procès criminel de 1612. Il épouse le 9 février 1614 Marie, fille du maître-bourgeois Huguenin Richard-Guenin. Son acte de mariage pose d'ailleurs une énigme, car il le désigne non sous le prénom de Pierre, mais sous celui de Jean Simon, maître d'école et notaire. Son identité et celle de sa femme ne peuvent cependant faire de doute : de nombreuses pièces les attestent ; dès le 5 août 1617, Marie, femme du maître-bourgeois Pierre Simon, est marraine d'Antoine Vermeille, du Bémont (certificat de baptême conservé au dossier d'un procès sur la succession de Petit-Jean Vermeille, 14 mai 1640) ; lui-même agira comme oncle de Nicolas Richard-Guenin pour s'occuper de ses petits-neveux devenus orphelins. L'acte de mariage de sa fille Anne-Marie, qui l'appelle Jean-Pierre, peut nous donner la clef de l'énigme : il portait sans doute les deux prénoms.

Son entrée dans la famille Richard-Guenin achève de l'agréger à la classe dirigeante, dont elle faisait partie depuis plus d'un demi-siècle. Richard Richard-Guenin était maire de la Franche-Montagne depuis le 26 janvier 1601, en remplacement de Jeune-Jean Guerry, du Bémont, qui avait été nommé le 28 février 1589 ; lorsqu'il se retirera, il aura pour successeur Girardat Donzel, des Breuleux, nommé le 21 juillet 1618, et qui deviendra, par son deuxième mariage, le gendre de Huguenin. Celui-ci est-il son frère ? Un proche parent, à coup sûr, notaire comme lui. Son examen professionnel après le traité de Delémont (18 décembre 1598) nous apprend qu'il est né à Saignelégier, qu'il a fait ses études à Porrentruy « tant vers feu Boucard Malmejost que vers maître Matthieu (de Pesmes), recteur des écoles », qu'il a appris le droit chez « le feu tabellion de Montbéliard Jehan Welsch ». Il a résidé au Cerneux-Joly, où il laisse une terre en héritage à son fils Nicolas ; en 1592 il est mentionné comme « notaire et hoste publique » aux Bois Jean-Ruedin ; il sera maître-bourgeois à plusieurs reprises et son nom apparaît sur plusieurs actes jusqu'en 1621. Il avait épousé Anne Claude, du Peux-Claude¹. Nous lui connaissons onze enfants, parmi lesquels sa fille Claude, née au Cerneux-Joly le 6 mai 1584, mariée le 20 novembre 1605 à Jean-Henri, fils de feu Antoine-Guenin Richard-Guenin, de la Joux-Martenat ; son fils Claude (ne pas confondre) né le 1er décembre 1590, chirurgien, marié le 5 août 1624 à Jeane, fille de Simon Saulnier, de Trévillers ; sa fille Ursule, mariée à Jean-Baptiste Freudenstein, bourgeois de Porrentruy, puis, après la mort de ce dernier entre 1633 et 1636, devenue la seconde femme du maire Girardat Donzel ; sa fille Barbe, mariée en 1619 au receveur Jean-Jacques Grandvillers, et morte avant 1623 ; son fils Nicolas, marié le 17 septembre 1617 à Anne, fille de feu Emert Jeanbourquin, du Noirmont, laissant ses quatre enfants

sous la tutelle de leur oncle Claude et avec l'assistance de leur oncle Pierre Simon, jusqu'à ce qu'elle se remarie en 1637 au maître-bourgeois Antoine Brossard, lui-même veuf d'une Marie Simon, des Breuleux, cousine de Pierre Simon au troisième degré². Les alliances se contractent dans un même cercle étroit, selon toutefois des critères sociaux et non point géographiques.

Maître-bourgeois dès 1617, Pierre Simon se réfugie à Cressier en 1637, lors de l'invasion suédoise, avec Adam et Humbert François, beaux-frères de son fils ; il meurt l'année suivante, peut-être victime de la peste qui emporta dans sa maison messire Richard François, chapelain de Saignelégier, frère des précédents.

ANTOINE, JEAN ET ANNE-MARIE SIMON

Nous connaissons trois enfants de Pierre Simon. L'aîné, Antoine, né en 1615, se révèle particulièrement soucieux de légalité : lors du baptême de son quatrième enfant, il fait consigner dans les registres paroissiaux ceux des trois précédents, pour suppléer à la destruction d'un registre lors de l'invasion suédoise ; je ne vois pas d'autre exemple d'une telle précaution. Il sera d'abord greffier de la Franche-Montagne, de 1639 à 1660, puis, le 16 février 1660, il succédera comme maire à son parent Girardat Donzel ; il exercera ces fonctions jusqu'à sa mort, à la fin de 1682, et elles ne sortiront plus de sa descendance. Son mariage avec Ursule François l'a introduit dans une autre famille de notables : son beau-père Antoine François, né aux Pommerats, mort vers 1634, est maître-bourgeois ; le frère de celui-ci, Jean François, des Pommerats, est en 1621 lieutenant au Conseil de la Franche-Montagne³. Ursule a trois frères : Richard, né en 1602, sera chapelain et mourra de la peste en 1636⁴ ; Adam, né en 1604, époux de Catherine Hennet (née en 1607), sera maître-bourgeois, et père de plusieurs enfants, dont l'un, Antoine, baptisé le 7 mai 1649, filleul de son cousin Antoine Simon, sera lui-même maître-bourgeois en 1673 ; Humbert, né en 1613, sera lieutenant en 1649, et mourra vers 1652, laissant une veuve, Barbe, et un fils, Claude.

Jean Simon, frère d'Antoine, ne doit pas se confondre avec son cousin le lieutenant Jean Simon, le père de la première femme d'Antoine Brossard, Marie, que celui-ci avait épousée le 11 novembre 1617 ; ce Jean Simon-là, fils d'Emer Simon, des Breuleux, était l'époux d'Agathe Bouhelier, née vers 1591 d'après sa déposition à un procès du 23 février 1655. Le frère d'Antoine est maître-bourgeois : nous avons pu identifier leur parenté à la suite d'un événement tragique, le meurtre de son fils Jacques, tué d'un coup d'épée, le 26 mars 1677, par le junker Frantz Brimsby, fils du bailli Brimsby d'Herblingen ; au procès criminel qui juge cette affaire, Antoine indique, dans sa déposition, qu'il

est oncle de la victime. Jacques avait épousé, le 23 novembre 1671, Agathe, fille du notaire Jean-Claude Villemenot. Un autre fils de Jean Simon, Pierre-Joseph, épousera Marie-Thérèse François, et laissera une descendance ; une fille, Marie-Magdeleine, épousera Jean-Vernier-Joseph François le 14 janvier 1690, et sera veuve, avec plusieurs enfants, dès le début de 1698. Jean lui-même se remaria le 7 janvier 1670 avec Madeleine, fille de Daniel Clémence, des Bois, Antoine étant témoin.

Anne-Marie, sœur d'Antoine et de Jean, encore mineure en 1639, épouse le 26 août 1652 Henry de la Velle, gros-voëble, qui appartient à une autre branche de la famille Richard-Guenin. Fils de Claude de la Velle et d'Enelle Guenat, Henry de la Velle se dit âgé de 29 ans le 3 juillet 1646, lors d'une enquête sur le maître-bourgeois Antoine Brosard, où il témoigne qu'étant arrivé tard pour manger dans le poêle de la Maison du Pays, à Saignelégier, il a assisté à une altercation entre Antoine Brosard et le maire Girard Donzel, « déjà avancés en boisson » : nos ancêtres, on le verra de reste, ne brillaient pas par la sobriété. Veuve dès 1690, Anne-Marie vit encore en 1693, mais est décédée avant le 22 décembre 1696⁵. Elle a eu huit enfants, tous mariés à des « notables » : Claude-Louis, né le 9 juillet 1653, épousera le 24 novembre 1682 Marie-Catherine Regnault, fille de Pierre Regnault, notaire ; Marie-Barbe, née le 17 novembre 1654, épousera le 11 mai 1676 Pierre Willé, fils de Gaspard Willé, à Muriaux, puis, le 17 avril 1692, Louis Regnault, notaire ; en 1690, veuve de son premier mari, elle était hôtesse « sur la maison du Pays »⁶ ; Marie-Madeleine (31 janvier 1656 - 18 décembre 1742) épousera le 13 juillet 1694 Joseph-Conrad Rossel, de Porrentruy, fils de Claude, grand-appariteur et gros-voëble d'Ajoie ; elle sera la mère de Melchior-Joseph, conseiller aulique et comte palatin, futur avocat de Pierre Petignat, et l'aïeule des familles Migy et Daucourt. Augustin (Claude-Augustin), maître d'école (29 avril 1657 - 8 janvier 1715), époux de Marie-Catherine Villemenot, n'aura pas d'enfants ; Ursule (Marie-Ursule), filleule de Marie Aubry, l'épouse de Louis Simon, épousera Jean-Louis Bonnemain, maître-bourgeois aux Breuleux.

LES ENFANTS D'ANTOINE SIMON

Antoine Simon et Ursule François n'auront pas moins de onze enfants.

Quatre ne nous sont connus que par leur acte de baptême : Pierre (8 juillet 1639), Sophie-Salomé (27 janvier 1643), Agathe (2 mars 1648), Anne-Ursule (28 juin 1653).

Quatre filles se sont mariées. Marie-Barbe, baptisée le 26 janvier 1641, a épousé, le 17 mai 1665, Richard Girardin, du Bémont. Marguerite, baptisée le 20 février 1645, s'est mariée trois fois : le 8 janvier 1665, à Pierre Froidevaux ; le 25 novembre 1675, à Jean-Claude Ville-

menot, notaire, le « coq du village », qui avait suscité la jalousie du maître-bourgeois Antoine Brossard pour s'être trouvé sans lumière avec sa femme, et qui avait plaidé coupable, assez piteusement, dans un procès en adultère avec la femme du receveur Grandvillers ; enfin, en 1687, à Jean-Marie Babé, de Saint-Ursanne⁷. Catherine (Marie-Catherine)⁸, née le 4 décembre 1646, avait eu le 3 octobre 1670 une fille illégitime de Jean-Henri Jobin, ce qui ne l'empêchera pas d'épouser un an et demi plus tard, le 26 mai 1672, Jean Vauthier, de Muriaux ; elle vit encore en 1694. Marie-Elisabeth, née vers 1654, épouse le 10 mai 1683 Jean-Adam Bersouter, de Fribourg-en-Nuithonie, boucher à Porrentruy, où il prendra comme pensionnaires des étudiants de la Franche-Montagne.

Un fils s'est fait prêtre, Jean-Jacques (2 septembre 1654 - 9 janvier 1691), vicaire et chapelain à Saignelégier comme son oncle Richard François.

Deux fils ont fait souche, l'aîné, Louis, et le plus jeune, Charles-Antoine.

Louis Simon suit la même filière que son père, à qui il succède comme maire de la Franche-Montagne tout en restant notaire et après avoir été greffier. Il a épousé, en novembre 1662⁹, Marie Aubry (Anne-Marie, d'après le contrat de mariage de son fils Claude-Louis), née en 1641, fille de Jean Aubry, de La Chaux, maître-bourgeois, et de sa femme Madeleine. Ces deux derniers ont fait leur testament le 6 mai 1672 et sont morts tous deux avant 1679, date à laquelle leur succession donna lieu à un litige (procès du 5 décembre 1679) entre Louis Simon et les deux sœurs de sa femme, Marie-Barbe, épouse de Jean-Jacques François, et Blaise, épouse de Claude Erard, de la Bosse. Marie Aubry vit encore en 1688 lors du mariage de Claude-Louis, mais elle est morte avant 1705, date à laquelle débutent les registres des décès conservés à Saignelégier. Quant à Louis Simon, il ne mourra que le 26 février 1717, à deux heures de l'après-midi, après cinq jours de maladie, ayant gardé ses fonctions de maire jusqu'à son décès. (Archives, B 137/17.)

Charles-Antoine, né le 8 avril 1658, exerce, lui, celles de fiscal, de gros-voëble, puis de grand-appariteur, et à ce titre il a demandé, le 18 octobre 1697, à être dispensé de la corvée, ce qui soulève les protestations de la communauté de Saignelégier ; il est mort le 30 novembre 1728. Il s'est marié deux fois. Le 18 novembre 1693, il épousait Anne-Marie Jeanbourquin, fille de feu Jean-Nicolas Jeanbourquin, de Doz-la-Crau (paroisse du Noirmont), et petite-nièce d'Anne Jeanbourquin, la femme de Nicolas Richard-Guenin puis d'Antoine Brossard ; elle est morte le 24 janvier 1710, dix jours après la naissance de sa fille Jeanne-Baptiste. Le 22 août 1712, il se remarie avec Marie-Madeleine Boillat : celle-ci est particulièrement difficile à identifier, le registre des baptêmes, à l'époque, n'indiquent pas les noms des parents ; si l'on cherche la naissance d'une Marie-Madeleine Boillat vingt ou vingt-cinq ans plus tôt, on en trouve six, dont quatre dans les mêmes six mois ! Un seul indice : le

mariage a été contracté avec dispense de consanguinité ; cet indice et les affinités professionnelles et sociales nous orienteraient vers la fille de Jean-Louis Boillat, notaire et chirurgien aux Rouges-Terres, et de Marie-Catherine François. Charles-Antoine Simon mourra le 30 novembre 1728.

LA DESCENDANCE DE CHARLES-ANTOINE SIMON

La descendance de Louis-Simon constitue la branche aînée où se perpétuera l'administration de la Franche-Montagne. Mais comme elle s'étend sur quatre générations, nous commencerons par celle de Charles-Antoine, qui n'en comprend qu'une avant de s'éteindre en ligne masculine.

Des nombreux enfants de son premier mariage quatre survivaient en 1732¹⁰ : une fille, mariée à Etienne Brossard ; une autre, Marie-Salomé, qui avait épousé en 1728 Frédéric-Joseph Migy, fils de Jean-Bernard Migy, maître-bourgeois, et était veuve depuis un an ou deux¹¹ (elle avait une fille, Marie-Salomé, qui épousera en 1747 Claude Aubry, à Saignelégier, et elle vivra jusqu'en 1774, date à laquelle le notaire Jean-Baptiste Farine enregistre son testament). Un fils, l'abbé Jean-Baptiste Simon, avait reçu un patrimoine le 5 mars 1720 en vue de son entrée dans les ordres ; il sera vicaire à Saignelégier, puis curé de Montfaucon à partir de 1748, et mourra d'une attaque d'apoplexie le 4 mars 1767. Une fille était décédée, laissant un veuf, Pierre-Joseph Delémont, et un orphelin.

De son second mariage, Charles-Antoine Simon a quatre enfants. Nous ne connaissons que la date du baptême de sa fille Marie-Agathe (17 avril 1716) et de sa fille Marie-Catherine (20 décembre 1719). Leur aînée, Marie-Marguerite (3 octobre 1713 - 2 janvier 1790) épousera le 29 octobre 1740 Jean-Pierre Rosselat, boulanger (7 décembre 1716 - 9 mars 1784), fils de Jean-François Rosselat, laboureur au Chaumont, et de Jeanne-Baptiste Vermeille ; sa fille Marie-Anne épousera à son tour, le 12 octobre 1767, Pierre-Antoine Simon, fils de Maurice-Joseph Simon, maître-bourgeois, et de Jeanne-Baptiste Fattet : nous tournons toujours dans le même cercle familial. Le frère de Marie-Marguerite, Pierre-Joseph, né le 1er novembre 1717, épousera le 10 juillet 1743 Jeanne-Baptiste Villemin, de treize ans son aînée, fille de Jean-Claude Villemin, des Chenevières, et d'Anne-Ursule Aubry, et veuve de Jean-Baptiste Geste, des Pommerats, de qui elle avait déjà cinq enfants ; elle meurt le 1er octobre 1772 après lui avoir donné trois filles, et il se remarie, le 19 janvier 1773, avec Françoise Bridevaux, des Cuffattes, qui lui survivra : il meurt le 19 mars 1793 et Françoise Bridevaux le 22 mars 1796.

Avec lui s'éteint la descendance masculine de Charles-Antoine Simon. Deux de ses filles, Marie-Agnès, épouse d'Antoine Steullet, à

Courchapoix, et Marie-Madeleine, épouse d'Henri Fleury, à Corban, iront s'installer au Val Terbi ; la première est remarquable par sa longévité : elle a vécu 102 ans, et la famille a gardé le souvenir d'une visite qu'elle fit à Saignelégier dans un âge très avancé.

La seule restée sur place, Marie-Anne (31 août 1746 - 4 février 1826), épousera, le 29 avril 1773, Jean-Louis Viatte, aubergiste, né aux Bois le 5 décembre 1728, mort le 1er mars 1809 : c'est à ce mariage que remonte l'implantation de la famille Viatte à Saignelégier, c'est de lui que s'autorisera Jean-Louis Viatte pour solliciter son admission dans la communauté de Saignelégier ; en 1788, il fera construire l'immeuble du café Fédéral, démoli depuis peu, qui restera dans sa descendance jusqu'en 1960.

PIERRE-LOUIS SIMON

Pierre-Joseph Simon était retombé à la condition de cultivateur ; comme dans les familles royales, c'est la branche aînée qui se perpétue au pouvoir. Louis Simon y pourvoira. Il destinait à sa succession son second fils Pierre-Louis. Celui-ci, baptisé le 11 juin 1667, avait ouvert une étude de notaire dès 1688 ; il s'était fiancé en 1687, très officiellement, avec sa cousine Marie-Magdeleine, fille de Jean Simon, mais celle-ci avait brusquement rompu — une dispense ayant été obtenue et les habits de noce achetés — pour épouser Jean-Vernier-Joseph François ; il avait épousé en grande pompe, le 14 juillet 1693, Marie-Catherine Delfils, fille de feu Jean-Germain Delfils, d'Indevillers ; au mariage assistaient trois prêtres, dont Jean-Georges Delfils, archiprêtre d'Indevillers ; la famille comprenait des hommes de loi, tabellions de la baronnie de Montjoie. Le 9 novembre 1701, Louis Simon demande au prince-évêque de pouvoir laisser sa charge à l'un de ses fils, qui depuis une dizaine d'années exercent l'art du notariat, ayant aussi fait leurs humanités. (Archives, B 137/17.)

Le 21 novembre 1712, d'une façon plus précise, il demande à pouvoir assurer l'hérédité de sa charge à Pierre-Louis ; et à sa mort, dès le 27 février 1717, celui-ci se prévaut de cette requête pour obtenir cette survivance : il s'est efforcé, dit-il, d'en être digne, « sauf quelquefois qu'il se serait oublié un peu trop longtemps dans la boisson ». Et le châtelain, F. A. B. de Neveu, le recommande, avec cette réserve toutefois « que le prédit Pierre-Louis Simon s'est adonné à boire depuis quelques années, que quand il est en boisson qui dure des fois huit à dix jours sans cesse, il est alors incapable de rien faire, il ne fait point de bruit ni querelle, mais il est comme un homme mort ». Sur quoi son frère Claude-Antoine, le lendemain, sollicite de son côté cette charge « après son père, son grand-père et sonrière-grand-père » ; et il l'obtient.

L'ivrognerie jouera un autre mauvais tour à Pierre-Louis : en mai 1721, on a tiré un coup de feu devant la maison du bailli, attentat pas-

sible de la peine capitale ; et voici qu'en état d'ivresse, notre homme déclare : « Ne cherchez pas, c'est moi qui l'ai fait. » Grand émoi : l'abbé Guerry, vicaire et chapelain, intercède : « Quand ledit Simon commence à boire, il boit quelquefois jusqu'à des cinq ou six semaines, pendant lequel temps, il abandonne tout, affaires, négoce, travail, et même les offices divins, comme ayant perdu toute raison »¹² ; n'attachons pas d'importance à ses propos. L'affaire en reste là ; et il s'est assez excusé pour recueillir enfin, le 23 septembre 1724, la succession de son frère comme maire, pour la transmettre à son tour deux mois plus tard, le 29 novembre, à son fils Jacques-Hyacinthe.

CLAUDE-ANTOINE SIMON

Le bénéficiaire de son éviction, Claude-Antoine, né le 10 janvier 1664, est donc son frère aîné. Lui aussi est notaire ; comme son père Louis et son grand-père Antoine, il a préludé à ses fonctions de maire en exerçant celles de greffier, à Bellelay ; il était aussi, en 1710, cabaretier de la Croix-Blanche¹³. Il a épousé le 8 novembre 1688 Anne-Françoise Migy, fille de Jean-Bernard Migy, chirurgien, et sera par conséquent le beau-frère de sa cousine Marie-Salomé. Après la mort d'Anne-Françoise le 25 avril 1710, il se remariera, le 10 février 1711, à Marguerite Aubry, fille de Jacquat Aubry, de la Teurre, et de Catherine Morel¹⁴, qui meurt à son tour le 13 mai 1722 ; lui-même trépassa le 9 avril 1724.

De son premier mariage il lui reste cinq enfants : Maurice-Joseph dit Maury, Jean-Bernard dit Bernard, Marie-Magdeleine, Jean-François-Joseph, Marie-Elisabeth ; du second, deux filles, Marguerite-Agnès et Marie-Françoise. Lors du partage après décès, effectué par le notaire Willé le 28 mai 1728, Marie-Magdeleine était déjà veuve de Louis Aubry ; Marie-Elisabeth allait épouser l'année suivante Jean-Richard, fils de feu Jean Turreyat, des Rasses¹⁵ ; Jean-Bernard est mort le 2 mars 1729. Maurice-Joseph deviendra maître-bourgeois et mourra le 22 novembre 1761 ; il a épousé Jeanne-Baptiste Fattet, nièce par alliance de leur cousin Jacques-Hyacinthe Simon, morte le 3 avril 1774, et parmi leurs sept enfants nous avons vu que leur fils Pierre-Antoine a épousé une petite-fille de Charles-Antoine Simon, Anne-Marie Rosselat, le 12 octobre 1767.

LE PÈRE JACQUES-HYACINTHE SIMON

Le troisième fils de Louis Simon, Jacques-Hyacinthe, s'est fait jésuite. Baptisé le 31 août 1679, il a eu pour parrain son oncle Jean-Jacques, vicaire et chapelain à Saignelégier. En 1698 il fait ses études

au collège de Porrentruy, d'où il écrit à son père une lettre, de beaucoup la plus ancienne qui figure dans mes archives de famille : il s'excuse de son mauvais papier, car il manque de papier et de plumes ; depuis quinze jours les cours sont terminés, les examens aussi, il n'y a plus rien à faire au théâtre ; samedi prochain il s'en ira, mais il faut lui envoyer des vêtements, des souliers, des livres, et surtout de l'argent, car il doit s'acheter une ceinture, se faire couper les cheveux, et sa tante ne peut rien lui donner ; tout ceci... en latin. Par quel miracle ce méchant bout de papier a-t-il traversé les siècles ? La tante dont il s'agit, c'est évidemment Marie-Elisabeth Simon, épouse d'Adam Bersouter, dont nous savons par ailleurs qu'elle prenait des étudiants comme pensionnaires. L'année suivante, le 28 septembre 1699, il entre dans la Compagnie de Jésus, et son père lui constitue une dot en échange de laquelle il renonce à sa part d'héritage ; il prononce ses vœux le 2 septembre 1717 à Fribourg en Suisse, et retourne à Porrentruy, où il enseignera jusqu'en 1724, la grammaire quatre ans, la poésie deux ans, la rhétorique un an, en même temps qu'il dirige le chœur et confesse ; ses activités sont mentionnées dans le *Journal* manuscrit du Collège. Il quitte ensuite l'enseignement pour se vouer vingt-trois ans à la prédication dans les campagnes (« in pagis præsertim et montibus », dit sa notice aux Archives romaines de la Compagnie de Jésus) et il meurt à Fribourg-en-Brisgau le 29 juin 1761.

LE MAIRE JACQUES-HYACINTHE SIMON

A la mort presque simultanée de Pierre-Louis et de Claude-Antoine Simon, la mairie de la Franche-Montagne échoit au fils du premier, Jacques-Hyacinthe. Baptisé le 29 septembre 1701, il avait reçu le prénom de son oncle le jésuite. Trois ans après son avènement, le 22 avril 1727, il épouse Marie-Agnès Fattet, née à Saignelégier le 8 juin 1708, fille d'Antoine Fattet et de sa troisième femme Marie-Catherine Froidevaux. Il exercera ses fonctions jusqu'à sa mort, et le 22 octobre 1753 il demandera une augmentation de ses émoluments, en faisant valoir que durant son administration il a souffert beaucoup d'adversités à raison des funestes troubles survenus (il s'agit de la crise à laquelle s'attache le nom de Pierre Péquignat), en soutenant les intérêts de Son Gracieux Prince (B 137/17). Nommé procureur fiscal deux mois plus tard, le 10 décembre, mais tombé malade en 1759, il fait son testament le 25 février, puis, se rétablissant après trois semaines, il demande, le 1^{er} mars, son fils Claude-Antoine pour suppléant, puis, le 20 mars, démissionne en demandant pour lui la survivance de sa charge, ce qui, nous le verrons, n'ira pas tout seul. Il semble que devant les objections, il ait repris cette charge de procureur fiscal, puisqu'elle est mentionnée en même temps que celle de maire dans le message du bailli de Grandvillers annonçant au Prince-Évêque sa mort, qui est survenue le 2 août 1763 entre 7 et 8

heures du matin. Il a reçu la confession, l'Extrême-Onction, mais non l'Eucharistie, le prêtre ayant été appelé trop tard. Sa veuve lui survivra jusqu'au 3 septembre 1789.

Son beau-père, Antoine Fattet, appartenait à une famille qui d'emblée s'inscrivait au premier rang. Elle venait de Savoie. Elle avait une homonyme à Bâle : faut-il supposer une lointaine parenté, qui expliquerait l'émigration d'Antoine Fattet ? Né le 17 janvier 1661 à La Chapelle-en-Tarentaise où il avait laissé un frère, Pierre¹⁶, il s'établit comme commerçant à Saignelégier, devient président de l'église en 1715, justicier et maire en 1727, et meurt le 16 juin 1732. Il épousera successivement Ursule Québatte en 1691, Marie-Madeleine Villemenot en 1704, enfin, le 26 mai 1705, la mère de Marie-Agnès, Marie-Catherine Froidevaux, fille de Steph Froidevaux, de Muriaux, personnage remuant qui paraît dans de nombreux actes notariés, et petite-fille d'Antoine Aubry, des Escarres, autre notable. Il n'a pas eu moins de dix enfants : à sa mort, outre Antoine Fattet, il laissait quatre autres gendres, Maurice-Joseph Simon, Joseph Cuenat (de Montfaucon), Jean-Nicolas Folteste, meunier au Moulin de la Mort, et Jean-Nicolas Aubry, de Saignelégier. De cette nombreuse postérité, Marie-Agnès est l'avant-dernière ; et c'est le dernier, Claude-Antoine, qui deviendra l'aïeul de la famille Fattet.

Jacques-Hyacinthe Simon a deux frères : Jean-Baptiste, baptisé le 17 février 1705, qui deviendra avocat au Parlement d'Alsace, et Pierre-Louis, baptisé le 16 mars 1708, qui deviendra prêtre et sera curé de Fontaine. L'aînée de ses sœurs, Marie-Agnès, baptisée le 4 février 1696, épousera Henry Keller, boucher, bourgeois de Porrentruy ; sa sœur Marie-Barbe, baptisée le 26 septembre 1698, épousera François-Ferdinand Choffat, notaire, maire de Soubey, et sera l'aïeule de la famille Choffat, bien connue à Porrentruy. Une autre sœur enfin épouse le frère de Marie-Agnès Fattet, Claude-Antoine, marchand-drapier, dont nous parlions tout à l'heure, et qui, né en 1709, mourra le 15 février 1758 ; l'acte de mariage, le 22 avril 1727, l'appelle Marie-Agnès : c'est peut-être un lapsus, chose fréquente à cette date, et elle pourrait s'identifier à Marie-Anne, baptisée le 28 janvier 1714.

CLAUDE-ANTOINE SIMON

Jacques-Hyacinthe Simon a eu sept enfants. A sa mort, il en restait cinq : les deux premiers n'ont pas vécu. Il a tout fait pour assurer sa succession à l'aîné des survivants, son fils Claude-Antoine. Il l'envoie faire un stage auprès du procureur du Conseil souverain d'Alsace, puis le fait travailler près de lui trois ou quatre ans, jusqu'à ce que, lors de sa maladie de 1759, il l'obtient comme suppléant ; mais quand il veut lui faire attribuer un droit de succession, le châtelain, M. de Valoreille, objecte qu'on ignore la capacité du postulant : celui-ci n'a jamais plaidé, saura-t-il rédiger un procès-verbal ? Qu'on le fasse plaider durant un an,

après quoi la Cour se prononcera sur ses mérites... Il n'en accédera pas moins à des fonctions dirigeantes, et sera « triumvir » de la Franche-Montagne au moment où il épouse, le 12 novembre 1787, Marie-Joseph Mérat, fille d'un autre « triumvir », Etienne-Joseph Mérat, des Enfers. Encore une famille de notables : Etienne-Joseph Mérat (9 janvier 1726-13 janvier 1814) a été maître-bourgeois en même temps que « triumvir », ses parents et grands-parents ont exercé des fonctions analogues, et Jehan Mérat, de Saignelégier, avait été nommé maire de la Franche-Montagne dès le 1^{er} mai 1488¹⁷ ; mais on avait oublié qu'entre-temps une aïeule, Claude, femme de Steph Mérat, avait été brûlée en 1641 comme sorcière, et que ses trois filles, en 1654, avaient échappé de justesse au même sort, malgré l'acharnement d'un tribunal où figuraient le grosvœble Henry de la Velle et le greffier Antoine Simon... Claude-Antoine Simon mourra le 18 janvier 1821, à 73 ans ; sa femme, née le 3 mars 1760, mourra le 25 août 1839.

JACQUES-JOSEPH SIMON

Le frère cadet de Claude-Antoine Simon, Jacques-Joseph, n'entre pas dans l'Eglise ou dans la magistrature comme les puînés des générations précédentes, mais dans l'armée. Dès l'âge de 17 ans, il s'engage au régiment d'Eptingue, le 6 décembre 1758 (cf. l'abbé Daucourt, *Histoire des Franches-Montagnes*, p. 164) ; il fait les campagnes de Hanovre de 1759 à 1762, devint sous-lieutenant en 1761, lieutenant en 1765, et — ce que ne dit pas l'abbé Daucourt — finit capitaine au régiment de Reinach, nouveau nom pris par le régiment d'Eptingue, et reçoit la croix de Saint-Louis, ce qui le fait désigner sous le nom de « chevalier Simon ». Il comptera parmi les adversaires les plus acharnés de la Révolution et prendra une part active, le 2 septembre 1792, avec son cousin Fattet, ancien officier au même régiment, au lynchage de l'agitateur Gruel : celui-ci, « un inconnu se nommant Ruel ou Gruel et qu'on a dit originaire de Fontaine dans le Valdieu », d'après le notaire Farine¹⁸, terrorisait les campagnes avec une bande d'énergumènes ; il avait planté à Saignelégier un arbre de la liberté, obligé l'ambourg moderne Jean-Louis Viatte à baiser cet arbre, menacé de brûler le village si l'on y touchait ; l'arbre ayant été coupé, il revient, profère un discours violent et est abattu à coups de pierres. L'avocat Guélat relate l'incident dans son *Journal* le 17 septembre ; le 21 décembre, il mentionne l'incarcération, au château de Porrentruy, de « deux particuliers de Saignelégier », inculpés de participation au meurtre ; le 10 juin 1793, « les citoyens Simon, ancien officier portant la croix de Saint-Louis, Fattet, et deux autres de la Montagne, tous de Saignelégier, ont été amenés et mis aux arrêts dans la maison des Ursulines, pour cause de la mort du nommé Gruel ». La fin de la Terreur les sauvera. Jacques-Joseph Simon, qui depuis la Restauration touchait de nouveau régulièrement la pension afférente à sa

croix de Saint-Louis, mourra le 18 mars 1817, léguant ses biens immobiliers à son neveu Jean-Baptiste Viatte. Son uniforme, conservé longtemps dans la famille, a péri dans l'incendie d'une auberge à laquelle il avait été prêté un jour de Carnaval.

LES DERNIERS SIMON ET LEUR DESCENDANCE FÉMININE

Claude-Antoine Simon a eu trois sœurs : Marie-Catherine, qui figure sur divers actes entre 1770 et 1775, n'apparaît plus ensuite ; Marie-Agnès a épousé à Saignelégier, le 17 mai 1770, Guillaume Tièche, maire de Movelier ; Marie-Elisabeth, née en 1747, a épousé Joseph Jeannerat, receveur de la Collégiale de Saint-Ursanne.

Claude-Antoine Simon a laissé un livre de raison où il notait la naissance de ses enfants. Une fille, l'aînée, en 1788, n'a vécu que quelques jours. Un fils, Jean-Baptiste-Constantin, né le 2 mai 1799, mort le 22 mars 1801, n'a pas vécu deux ans. Un autre fils, Claude-Antoine-Philibert, né le 19 avril 1791, a épousé, le 26 août 1825, Marie-Thérèse-Pétronille Parent, de La Saigne près de Maîche, mais il est mort dès le 12 mars 1827, sans laisser d'enfant. Avec lui s'est éteinte la descendance masculine de Pierre-Louis Simon.

Sa postérité s'est perpétuée par ses deux filles. Marie-Agnès, née le 30 septembre 1789, a épousé Jean-Baptiste Cattin, maire du Noirmont ; elle a eu trois enfants, deux fils, Antoine, juge au Noirmont, et Charles, et une fille, Philippine, épouse d'Antoine Gigon, dont le fils sera à son tour maire du Noirmont. Marie-Anne (28 juin 1793 - 19 décembre 1868) épousera Jean-Baptiste Viatte et deviendra ainsi la belle-fille de son homonyme, l'épouse de Jean-Louis Viatte, descendante comme elle d'Antoine Simon, mais à un degré de parenté trop éloigné pour qu'il y eût lieu à une dispense canonique.

Cette étude est loin d'être exhaustive : certaines dates manquent, et il faudrait suivre aussi la descendance des branches latérales. Telle quelle, elle peut aider à esquisser l'histoire de l'administration civile de la Franche-Montagne, qui n'a jamais été écrite : on en connaît les structures, mais guère les vicissitudes, ni même la liste, facile à établir, des maires successifs. L'exemple des Simon nous montre comment leurs fonctions, sans être héréditaires de droit, le sont devenues de fait, non sans être remises en question à chaque décès. Ainsi se constituait une classe dirigeante dont les familles se mariaient entre elles. Y verrons-nous la naissance d'une bourgeoisie ? A la condition de ne pas prendre ce mot tout à fait dans son sens actuel. La révolution industrielle n'avait pas eu lieu. La population rurale demeurait très homogène, sauf les bailis, toujours de passage, qui appartenaient à une noblesse souvent étrangère de langue et de relations ; la bourgeoisie, on la trouvait à Porrentruy, et peut-être certains commerçants, dans les chefs-lieux, faisaient-

ils figure de tout petits bourgeois ; mais les notables restaient proches de la terre, est parfois y revenaient, comme Pierre-Joseph Simon, ou en provenaient, comme Jean-Louis Viatte, qualifiés tous deux de cultivateurs. Ils ne se distinguaient que par les études qu'ils avaient faites et ils cumulaient souvent la profession de notaire avec celle de maître d'école, de chirurgien, voire d'« hôte » ou de « cabaretier ». A chaque génération, ou presque, ils fournissaient aussi un de leurs fils au clergé : de sorte que celui-ci, aristocratique à sa tête, par le prince-évêque et les chanoines, était d'autre part démocratique par sa base située à tous les niveaux, sous cette réserve que le versement d'un patrimoine au futur prêtre impliquait une certaine aisance. Peut-être tout ceci jette-t-il quelque lumière sur les événements et leur psychologie aux approches de la Révolution.

NOTES

¹ Ses trois beaux-frères, Jean-Girard, Grosjean et Guillaumat Claude, prêtent en 1634 à son fils Nicolas 400 livres en prenant une hypothèque sur sa terre du Cerneux-Joly, hypothèque remboursée en 1637 par Pierre Simon, tuteur des enfants de Nicolas (voir les Audiences seigneuriales, 5 août 1665).

² Déposition d'Antoine Simon dans une enquête sur Antoine Brossard (Archives B 194/5).

³ François Humbert, notaire à Porrentruy, vente du 12 juin 1626.

⁴ Voir son identification les Audiences seigneuriales, 5 août 1665.

⁵ Ventes du 16 juin 1690 (P.-L. Simon, notaire), du 26 avril 1693 (L. Regnauld, notaire), et, par ses hoirs, du 22 décembre 1696 (P.-L. Simon, notaire).

⁶ Cette expression, que l'on retrouve souvent, paraît désigner un restaurant au premier étage de cette « maison du pays » que nous appellerions l'hôtel de ville.

⁷ L'y du mot *Babé* comme le z des mots Mathez, Membrez, Piquerez, etc. sont des additions postérieures, dues à des paraphes.

⁸ Elle a reçu les deux prénoms à son baptême. Catherine est le prénom usuel, attesté par les actes notariés.

⁹ Le contrat de mariage est du 7 novembre. Je n'ai pas retrouvé l'acte de mariage aux archives de Saignelégier. Peut-être s'est-il marié aux Breuleux.

¹⁰ Vente du 16 novembre 1732 (Willé, notaire).

¹¹ Son mari vit encore et procède à une vente le 16 juillet 1730 ; elle est déjà veuve le 13 juin 1732.

¹² B 194/5, 21 mai 1727.

¹³ Audiences seigneuriales, 23 décembre 1710.

¹⁴ Contrat enregistré par Pierre-Louis Simon, 3 mai 1711.

¹⁵ Contrat du 23 mars 1729, Jean-François Girardin, notaire à Saint-Brais.

¹⁶ Celui-ci a fait, le 11 juillet 1730, une donation à son neveu Claude-Antoine Fattet, qui en vend le produit, le 8 avril 1737, à Antoine et Joseph Favre, de La Chapelle-en-Tarentaise (Willé, notaire).

¹⁷ D'après l'abbé Daucourt, la famille aurait quitté l'Erguël pour s'établir aux Enfers lors de la Réforme. S'agit-il d'une homonymie ? En réalité, la famille Mérat que l'on trouve aux Enfers au XVIII^e siècle est venue, à la fin du XVII^e, du Noirmont, où l'on peut retrouver sa filiation jusqu'au XVI^e.

¹⁸ Archives, Bailliage des Franches-Montagnes 1790-1793, vol. 36.

SCIENCES

